



A E S :

Accidents par

Exposition au Sang

et autres liquides biologiques

Dr Philippe BROFFERIO



Définition:

Les AES concernent :

Tout incident de projections, de piqûres, de coupures favorisant le contact, avec une muqueuse ou une peau lésée par du sang ou des liquides biologiques

Le risque de transmission d'agents infectieux.

Concerne l'ensemble des germes éventuellement véhiculés par le sang ou les liquides biologiques :

- Bactérie
- Virus
- Parasites
- Champignons

En France, le risque de transmission du VIH après exposition au sang d'un patient infecté est de : 0,3%

Les facteurs de risque :

- Quantité de sang
- Charge virale du patient

Le risque de transmission du VHC lors d'une exposition au sang d'un patient infecté est de : 2 à 3%

Le risque de transmission de VHB après exposition au sang d'un patient infecté est de: 2 à 40 %

Il existe plus de 50 virus pathogènes
qui sont directement transmissibles
par le sang

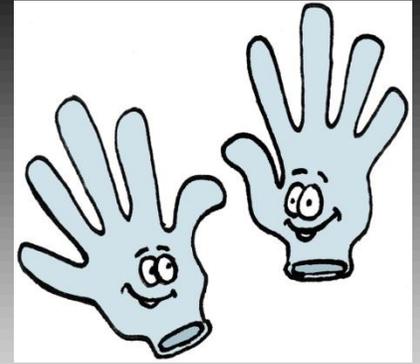
NOMBREUSES BACTERIES

Les infections parasitaires :

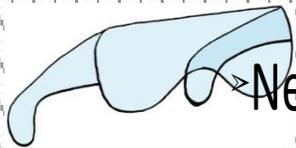
- * **La Beberiose**
- * **La Leishmaniose**
- * **Les Trypanosomianes**
- * **Les Loases**
- * **Les Filarioses**
- * **Le Paludisme**



Prévention et Applications des Précautions universelles



- › Se laver les mains avant et après chaque soins
- › Port de gants pour tous les gestes à risque
- › Utiliser les collecteurs pour les objets piquants et tranchants
- › Ne jamais dégager les aiguilles des tubes de prélèvement
- › Port de lunettes, blouses et masques contre les projections



- › Ne jamais recapuchonner les aiguilles

Que faire en cas d' A E S

1/ Nettoyage immédiat en cas de plaie cutanée avec rinçage abondant à l'eau courante (sans faire saigner) et du savon.

Antiseptie avec un dérivé chloré (Dakin) pendant 30 mn.

2/ En cas de projection sur les muqueuses, rincer abondamment au sérum physiologique pendant 5 mn.

Facteurs de risques

1/ Profondeur de la blessure : Plaie ou piquêre
profonde>superficielle

2/ Le type d'aiguille : Aiguille creuse>aiguille
pleine (suture)

3/La nature et le caractère infectant du liquide
biologique responsable : Présence de sang visible
dans ou sur l'objet>absence de sang visible

4/ En fonction du statut sérologique du patient-
source

Lors de la prise en charge d'une victime d'un Accident d'Exposition au Sang (AES)

- 1/ Faire les premiers soins
- 2/ Etablir le dossier AES
- 3/ Faire le bilan biologique du patient-source
- 4/ Faire le bilan biologique de la victime
- 5/ Evaluer le risque de contamination
- 6/ Informer sur les risques liés à l' AES
- 7 Faire la sérologie VIH du patient-source dans un délai inférieur à 4 heures afin de proposer un traitement prophylactique dans les meilleurs délais.
Si risque élevé et patient source infecté par VIH, mettre en place le traitement prophylactique si possible.
- 8/ Pour le VIH, discuter le traitement.
- 9/ Pour le VHC, pas de traitement possible.